S. E. M. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo  
Président de la République  
Secrétariat du Cabinet du Chef de l’État  
Palais de la Nation  
Avenue Roi Baudouin  
Kinshasa – Gombe / BP 201 Kin 1  
République Démocratique du Congo

2024

Monsieur le Président de la République,

En tant que membre/sympathisant(e) de l’ACAT-Suisse, je tiens à vous exprimer mes plus vives préoccupations quant à la levée du moratoire sur la peine de mort dans votre pays.

La peine de mort ne constitue pas une réponse adaptée aux enjeux de sécurité auxquels la République démocratique du Congo (RDC) fait face. Au contraire, elle institutionnalise la violence comme réponse et nourrit ainsi le cycle de violences dans le pays.

Une telle décision remet en cause la crédibilité de l‘État congolais comme interlocuteur en matière de coopération judiciaire internationale, alors que la RDC est engagée dans un processus de justice transitionnelle et de lutte contre l’impunité.

Dès lors, je vous demande respectueusement de prendre sans délai les mesures nécessaires pour revenir sur la décision du gouvernement et de révoquer la levée du moratoire.

En vous remerciant par avance de votre attention, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président de la République, l’expression de ma très haute considération.

Copie : Monsieur Symphorien Bakafwa Nsenda Mutombo, Ambassadeur de la RDC en Suisse, Sulgenheimweg 21, Case postale 2235, 3001 Berne